

Direction des études et de la vie étudiante - Service des diplômes

NOM :

Prénom :

N° d'étudiant (facultatif) :

Date de naissance :

Adresse complète (où sera envoyé le diplôme) :

Téléphone :

Courriel :

**demande l'envoi en recommandé avec accusé de réception
du ou des duplicatas de diplômes suivants :**

DIPLOME	MENTION / SPECIALITE	ANNEE D'OBTENTION	SESSION

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT:

- Photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport
- Déclaration sur l'honneur de perte de diplôme (une déclaration par diplôme)
- Un chèque de 15€ **par duplicata de diplôme** (décision du CA du 25 mai 2018) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'université d'Orléans »
- 8,80 € **en timbres** pour l'envoi en recommandé avec accusé de réception
(tarif en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2025)

NB : si vous résidez à l'étranger, votre diplôme vous sera envoyé par la valise diplomatique. Vous pouvez effectuer un virement de 23,80 € en précisant en référence vos nom, prénoms et « duplicata de diplôme ». Vous trouverez le RIB de l'agent comptable sur la page internet : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/retirer-son-diplome>

CE FORMULAIRE ET LES PIECES SONT A RENVOYER A :

Université d'Orléans – Service des diplômes
Maison de l'Étudiant - Rue de Tours - BP 6749
45067 ORLÉANS CEDEX 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE PERTE DE DIPLOME

(une déclaration par diplôme)

Je soussigné(e) :
(nom-prénom)

né(e) le : à :

déclare sur l'honneur ne plus être en possession du diplôme désigné ci-dessous :

- Diplôme (deug, licence, DEA...) :
- Mention ou spécialité du diplôme :
- Année universitaire :

et demande l'édition d'un duplicata de diplôme.

Fait à , le

Signature